

## Convocation

Destinataire : Tous les adhérents

Cher ami Plaisancier,

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APPC ainsi qu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendront le samedi 31 Juillet prochain à 17 h00. **Attention**, les salles de Beauséjour n'étant plus disponibles pour les associations à partir du 1<sup>er</sup> Mai l'assemblée générale aura lieu **ancienne salle de sport** au Conquet

### I- Ordre du jour de l'AG extraordinaire.

Modification de l'article 7 des statuts : « L'association est administrée par un conseil d'administration de 12 membres **maximum**»,.

### I- Ordre du jour de l'AG ordinaire

1- Rapport moral / Bilan des activités/ Principaux dossiers en cours .

2- Rapport financier.

3- Renouvellement du « tiers sortant » du Conseil d'Administration : MM. Jo Cadiou, Jacques Le Goff, Jean-Pierre Escaffre et Jo Larssonneur

Les candidats éventuels sont priés de se faire connaître au secrétaire (0298891094 michel.menez@wanadoo.fr) ou au président (0298890054, alain.brenterch@wanadoo.fr).

4- Questions diverses. Pour faciliter l'organisation, **merci d'adresser vos questions et remarques par écrit, car le programme de l'ordre du jour est très serré ,pour le 25 juillet au plus tard.**

5- Conformément à la tradition, l'AG sera clôturée par le pot de l'amitié.

### II - Pouvoir.

En cas d'impossibilité d'être présent à l'AG, vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix, à l'aide du pouvoir ci-joint, dûment rempli. **IL EST IMPERATIF D'ETRE A JOUR DE SA COTISATION 2010 POUR QUE LE POUVOIR SOIT PRIS EN COMPTE.**

### III- Repas .

Pour les personnes préalablement inscrites, un repas suivra. Afin de permettre d'organiser convenablement ce repas, il est demandé aux personnes intéressées, de remplir et de renvoyer à l'APPC le coupon d'inscription ci-joint et d'y joindre un chèque de 20 € par personne. Nous limitons le nombre de personnes à 50. Un membre peut inviter deux personnes maximum en dehors de son épouse ou de sa compagne / son compagnon. Donc seuls les 50 premiers inscrits seront pris en compte.

**VI-Tombola.** Une tombola, gratuite sera organisée au profit des membres présents, lors de l'Assemblée Générale.

### **NOUS COMPTONS SUR VOTRE PARTICIPATION .**

Très amicalement et à bientôt.

Pour le conseil d'administration ,  
le président,  
Alain BRENTERCH